

MAIRIE
DE
BESSINES-SUR-GARTEMPE
87250

ARRÊTÉ


Réglementant la circulation
Sur les voies communales 1 et 20

La Maire de la Commune de BESSINES sur GARTEMPE

Vu le Code des Collectivités Territoriales

Vu le décret n° 54-724 du 10 juillet 1954 modifié portant réglementation générale sur la police de la circulation routière.

Vu la demande présentée par l'entreprise PIJASSOU TP 30 Rue Marie Curie 87500 ST YRIEIX LA PERCHE suite aux travaux d'entretien de voirie (revêtement superficiel, reprofilage, bicouche, calage d'accotement)

Considérant qu'il y a lieu de prendre des mesures dans le but de garantir la sécurité du public pendant les travaux ;

ARRETE

ARTICLE I : A l'occasion des travaux d'entretien de voirie (revêtement superficiel, reprofilage, bicouche, calage d'accotement) sur les voies suivantes :

- VC1 2^{ème} partie entre les Jalinieux et le Pont des Bonshommes,
- VC 1 entre les Jalinieux et la RD27,
- VC 20 les Jalinieux RD27

La circulation sera fermée au fur et à mesure des travaux à compter du 1^{er} août 2022 et jusqu'à la fin des travaux (maxi 60 jours). Les véhicules légers et poids lourds auront interdiction de circuler, stationner et dépasser.

ARTICLE II : La signalisation et la protection du chantier seront assurées par l'entreprise réalisant les travaux.

ARTICLE III : Durant les travaux, les bus scolaires seront autorisés à emprunter leur circuit habituel pendant la période scolaire du lundi au vendredi matin de 7h30 à 9h00 et les lundis, mardi, jeudis et vendredis de 16h30 à 17h30 et le mercredi le 12h00 à 13h00.

L'entreprise devra se rapprocher du responsable des services techniques de la commune avant de débiter son intervention 06.08.68.34.04.

Ampliation du présent arrêté sera notifié à :

M. le Commandant de Brigade de Gendarmerie

M. le Chef de du Centre de secours de BESSINES

La Région Nouvelle Aquitaine, service des transports scolaires.

L'entreprise PIJASSOU TP

Fait et arrêté à BESSINES, le 28 juillet 2022

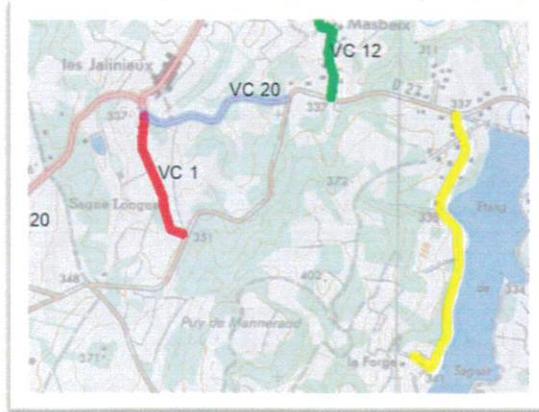
Pour La Maire,
Le 1^{er} adjoint,

Roland Lezeaud



BESSINES SUR GARTEMPE

VC1 Entre Les Jalinieux et la RD27



BESSINES SUR GARTEMPE

VC20 Les Jalinieux RD27

